L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue du Chevrons.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 2 JUIN 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 juin. — Temperature, temps beau et un peu plus chaud, vents du sud à l'ouest.

Temperature du 1er juin 1882
Thermomètre de J. DELAIRE, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
heures du matin	86	19
Midi	94	34
3 P. M.	92	33
6 P. M.	79	21

Jeudi, 1er juin 1882, 3 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes environnantes:

Augusta	6.11	Nashville, Tenn	71 06
Cairo, Ill	89.06	New Orleans*	3.67
Cincinnati, O	68.01	Omaha, Neb	5.68
Davenport, Ia	64.04	Pittsburgh, Pa*	6.04
Duluth, Iowa	15.09	Shreveport, La	24.04
La Crosse, Wis	7.11	St Louis, Mo	77.00
Leavenworth, K	11.10	St Paul, Minn	14.00
Louisville, Ky	12.10	Vicksburg, Miss	41 08
Memphis, Tenn	31.03	Yankton	3.06

* Au-dessous des niveaux des hautes eaux de 1874
L. DUNNE,
Sergent Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Oscar Anstein à Mlle Lezina Ménard.
Jos Fenelon à Mlle Magdalena M. Schneider.
Joseph Meyer à M le Rive Déus.
Ernest C. Christophe à Mlle Louise Grandgirard.

Naissances.

Mme Francoise Baptiste, un garçon, 1er juil, rue Alexandre Chevalier, une fille, 11 mai,
" Dominique Bellu, une fille, 26 avril,
" Antoni Davis, un garçon, 28 mai.

Décès.

Denise W Leblond, 2 mois, rue Bourbon, puis St Louis.
Frank Ash, 54 ans, Hôtel Dieu.
Mme Mary Mahfield, 23 ans, coin Clara et Cypress.
Mme Ann M Wall, 69 ans, 185 rue Clio.
Louis A Shropshire, 5 mois, 637 1/2 rue Annunciation.
Mme Eleanor Simond, 36 ans, rue Ste Jane, puis Pontchartrain.
Miss Verne Nancy Bonne, 62 ans, 218 rue Washington.
George Morse, 2 ans, 19 rue Julia.
Katie O'Brien, 14 mois, 3 rue Annunciation.
Augusta Rainet, Jr, 9 ans, 163 rue Bienville.
Miss Q Duval, 7 ans, 163 rue Bienville.
Angele White, 3 ans, rue la Aurora, près Marcelle.
B W Evans, 4, 40 ans, coin Water et Walnut.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

T S Ford, city; Jno B Humphreys, St Louis; D C Brandon, Baker Muller, Wentzville, miss; T S Merrill, W H Piper et femme, mrs W R McLowe, Jr; Edward Sargent, Jr, Boston; Mrs Smith, Worcester; mast Dr D W Smithers, F Wust, Dr G S Stallman, Austin city, Lou; A C Haines, femme et garçon, Cincinnati; Edward R A Bowen, Terre Haute, Ind; Henry Ash, Palestine, Texas; chas Decker, Lawrenceburg, Ind; J F Moss, cincinnati; D Morison, Orange, Texas; J J Dumas, chicago.

L'arrêt de la Cour Suprême

—L'arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis dans l'affaire de la Banque du Sud contre la ville de la Nlle-Orléans a été enregistré hier à la Cour Supérieure de la Louisiane. L'exécution, en parfait cas, suivant immédiatement l'inscription, la ville de la Nlle-Orléans devra, dans son budget de décembre prochain, pourvoir à la levée d'une taxe pour satisfaire à la réclamation des pauvres de bons. Néanmoins, d'ici là il est probable que la ville ne sera entendue avec ses créanciers, et que ceux-ci consentiront à échanger leurs titres contre des obligations à longue échéance, de manière que la taxe municipale soit limitée à 2 pour cent. Dans vieille qu'il en soit ainsi, car les contribuables seraient hors d'état d'acquitter un impôt plus élevé.

Cour du recorder Mittenberger.

—Edward Seay, convaincu de vices de fait, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Minnie Johnson, convaincue d'avoir enfreint l'ordonnance qui a trait aux prostituées, a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Sam Thézan et Mlle Morgan étaient accusés de bataille et de bris de paix; le premier a été renvoyé de la plainte; le second a été condamné à $10 d'amende ou 10 jours de geôle de police.

Jacob Betz et Mme Jacob Betz étaient accusés de tapage. Mme Betz a été acquittée; M. Betz a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Pamela Arolfo et Amalia Germea, qui se sont battues, hier matin, à onze heures et demie, à l'enseigne Toulouse et Dauphine, ont été condamnées à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Cour du recorder Davey—

M. J. Sheahan remplace provisoirement le recorder Davey.

Wm Dietrich, accusé d'abus de confiance et de détournement de fonds, a été renvoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

Mme Crosby, convaincue d'ivrognerie, Marie Esper, d'ivresse, de bris de paix et de tapage chacune, ont été condamnées à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Hy. Graham, prévenu d'abri entré, de jour, dans une maison, et d'y avoir commis un vol, a été envoyé en prison. Il y restera jusqu'au jour de l'Instruction, n'ayant pas pu donner un cautionnement de $500.

Amélia Lewis, accusée de vente de fait, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Lena Moore, prévenue du même délit, a été requise de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Ce n'est pas clair.—Il y a de cela plusieurs semaines, Mme Dana disait souffrante, a demandé à être admise à l'hôpital de charité; ayant été reçue à l'institution elle a confié sa fille, âgée de deux ans, à Catherine Lake, sa voisine, domiciliée dans la rue Lafayette, entre Liberté et Franklin. Quelque temps après son admission, elle a appris que son enfant, qui se portait pas d'une bonne manière, était maltraitée par Catherine; elle s'est rendue à la demeure de celle-ci, a pris l'enfant et l'a amenée à l'hôpital.

Au bout de quelques jours, le Dr Holt s'est aperçu que la petite fille avait deux brûlures et profondes blessures à la jambe droite, et, examinant le cas; il s'est enquis auprès de Mme Dana de la cause de ces blessures, et la dame lui a répondu qu'elles avaient été faites par Catherine Lake. Le docteur a, immédiatement, prévenu le chef de la police des mauvais traitements infligés à l'enfant; M. Boylan a chargé le sergent Hennessy d'arrêter Catherine, mais lorsque l'officier est allé à la maison, Catherine n'y était plus.

Dans l'intervalle, Mme Dana s'est présentée devant le recorder Sheahan et a porté une accusation de voies de fait et mauvais traitements contre Catherine.

La pauvre petite fille était atteinte d'une maladie de poitrine. Elle est morte dernièrement.

On dit que Catherine s'est entendue avec Mme Dana pour qu'elle-ci ne la poursuivre pas, car elle est venue en accusation précisément à cause de cela. L'interrogatoire a été fixé, Mme Dana a été citée, mais n'a pas répondu à son nom. On a remis au magistrat une lettre dans laquelle elle demandait à retirer la plainte. Le recorder n'y est refusé et a ordonné une enquête.

L'instruction a été renvoyée à un autre jour. La mère de l'enfant et le Dr Holt sont cités.

Catherine ne nie pas avoir blessé la petite fille; elle déclare avoir fait usage fenêtre, afin de faire sortir l'eau de la jambe de l'enfant, qui, dit-elle, avait été hydrophobe. Elle a été requise de donner un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Le Southern Yacht Club a donné, hier soir, en West End, une magnifique entrée qui se composait d'un feu d'artifice et d'un concert-promenade. Favorisée par un temps d'une beauté exceptionnelle, la fête a été la plus complète assurément qu'il y ait eu encore en cette saison, sur les bords du lac.

Le foule était énorme et le superbe feu d'artifice tiré sur l'eau a ravi les nombreux visiteurs et leur a fourni quelque chose d'extraordinaire à admirer; ses effets jouit parmi nous d'une grande popularité, et il a la réputation de savoir faire admirablement les choses.

Le public s'est retiré enchanté, et il conservera longtemps le souvenir de cette délicieuse soirée.

Le comité de réception se composait de MM.

WRIGHT SCHAUMBURG, Président.	
Jules Aldige,	Thos L Airey.
Wm H Beard,	Ed Schreiber,
Jno H Donlan,	Geo Jos Gluyas, Jr,
Wm Flint,	W Tanner,
Edward H Green,	F Bonduran,
W E. Chaffe.	Frank Baker,
Al. Monton.	

La mort de Thomas Craig, âgé de cinquante-trois ans, blessé, le 16 mai 1882, dans la rue Fulton, entre les rues Féblisté et Ste-Marie.

L'ENQUÊTE D'HIER.

Les témoignages.—Le verdict.

Le Dr Archinard, sous-coroner, a commencé et terminé, hier, l'enquête des faits qui se rattachent à la mort de Thomas Cragg.

Voici ces dépositions que les jurés ont entendues.

Le Dr John E. Duffel.—Je demeure au No 507 de la rue des Magnolias.

Le mardi, 16 mai, deux dames sont venues chez moi, vers dix heures et demie du soir; elles m'ont prié de venir panser M. Thomas Craig, chez lui, dans la rue Fulton. Je me suis transporté à la maison indiquée, et après avoir examiné le blessé, j'ai constaté qu'il avait reçu une blessure au-dessus de l'œil gauche; j'ai fait le pansement et j'ai laissé le malade jouissant de toutes ses facultés Je l'ai vu tous les jours, et, m'apercevant que son état empirait, j'ai fait appeler le Dr Levy aidé du chirurgien en chef de l'hôpital de charité.

Le dimanche soir, 21 mai, le Dr. Levy est mon nous avons appliqué une couronne de trépan au crâne. L'état du malade a empiré graduellement et la mort a eu lieu huit jours après que la blessure eut été reçue.

Le deuxième jour après la blessure, les symptômes de paralysie se sont montrés à la jambe gauche et ont augmenté de jour en jour. Je ne crois pas que la connaissance du malade ait été affectée avant le samedi, 20, mais le lendemain, elle était entièrement perdue.

Mme Thomas Craig—Je demeure dans la rue Fulton, entre celles Ste-Marie et Féblisté. Je suis la femme du défunt.

Le mardi, 16 mai, j'étais assise sur un banc, près de la porte, et mon mari était assis sur l'escalier; j'ai vu venir M. Mc Cubbin chez lui.

Il m'a demandé si Marie était chez moi; Marie est le nom de ma fille. Je lui ai répondu qu'elle n'y était pas; il s'est mis à proférer des jurons; je me suis levée et j'ai été à la porte. Il m'a demandé une seconde fois si Marie était chez moi; mon mari a répondu qu'elle n'y était pas; il a répondu qu'il n'y était pas non plus, que ses enfants y étaient. McCubbin s'est mis à jurer de nouveau et s'est écrié: "Quand je l'attrapperai, (faisant allusion à ce femme) je lui couperai les intestins." Comme il continuait à proférer des jurons, mon mari lui a donné ordre de s'en aller chez lui; mais comme il ne se retirait pas, mon mari l'a tombé sur l'épaule en lui disant de s'en aller. Mon mari est entré, en courant, dans la maison, puis en est ressorti; il a poussé Craig qui était sur le seuil de la porte.

Les deux hommes se sont alors pris au corps; les enfants se sont mis à crier, la foule est arrivée et je n'ai rien pu voir. J'ai écarté les enfants et courn à la foule. Je n'ai pas vu McCubbin; mon mari était étendu sur le trottoir; plusieurs personnes étaient près de lui. Je n'ai pas vu que mon mari était blessé; son sang l'eut transporté à la maison et n'ai empêché de le voir. Je n'ai pas vu avant l'arrivée du docteur que mon mari était blessé, et j'ignorais ensuite qu'il le fût grièvement.

Bien qu'il reconnût tous ceux qui venaient à le voir et à le servir avec eux, il n'avait pas toute sa connaissance. Ce n'est que le dimanche suivant qu'on m'a dit qu'il était plus mal et allait mourir. Il est mort le mardi, huit jours après avoir été blessé.

Mon mari était un homme paisible et s'avait rien be quand il a été blessé.

Louis Dillenkoffer.—Je demeure au No 32 de la rue Rousseau.

Il y a de cela trois semaines, j'étais, entre huit et neuf heures du soir, au coin des rues Ste Marie et Rousseau. Ayant entendu des cris, j'ai marché jusqu'à la rue Fulton; j'y ai vu McCubbin en face de la maison de Craigg, et ce dernier couché sur le plancher de la chambre de devant. J'entendu dire que Craigg était blessé, mais on ne me pas dit qu'il l'avait frappé. J'ai vu arrêter McCubbin.

Edw McGraw—Je demeure dans la rue Fulton, entre Féblisté et Ste-Marie.

Le 16 mai, je venais d'entrer chez moi et je m'occupais quand j'ai entendu appeler; je suis sorti et me suis mis sur les escaliers de ma maison; j'ai entendu McCubbin se quereller avec Craigg, qui lui a dit de s'en aller chez lui. Craigg s'est levé et a prononcé McCubbin en lui ordonnant de s'en aller. McCubbin a juré Mme Craigg et l'a grossièrement insultée. Les deux hommes se sont pris au corps.

J'ai vu Craigg tomber sur le trottoir, j'ai couru à lui, et lorsque je suis arrivé près de lui, il était couvert de sang. Après avoir annoncé que Craigg était blessé, j'ai reconnu McCubbin, qui s'enfuyait. Aidé de plusieurs personnes, je l'ai fait prisonnier. Nous l'avons ramené à la maison et l'y avons retenu jusqu'à l'arrivée de la police. Quand la cause revenu à la jalousie, M. Craigg était étendu sur le plancher. J'ai vu un pouteau couvert aux taches de McCubbin.

J'ai demandé à McCubbin si c'était lui qui avait blessé M. Craigg; il m'a répondu que non. Après avoir arrêté Mc Cubbin, j'ai entendu sonner un couteau que M. Karns a ramassé et qu'il a remis à un officier de police.

Le juri a déclaré que la mort a été causée par une blessure au cerveau; que le couteau avait pénétré dans le crâne, un peu au-dessus de l'œil gauche; que la blessure a été faite, le 16 mai 1882, dans une lutte entre Craigg et Edw. Mc Cubbin, actuellement en prison.

Ventes importées aux bureaux de l'Auctioneer des aliénations:

Arthur Reynoir à Jno Leonard, un terrain et batisses, faisant face à la rue Broad, dans l'îlot compris entre les rues Broad, Bienville, Dumaine et White; $1800

Elizabeth Burke à Boyle J Hendersen, un terrain et batisses, faisant face à la rue Water, dans l'îlot compris entre les rues Water et Jean, l'Avenue Napoléon et le fleuve.

Succession de Mme et de M Jno Oster à Alfred Monsseau, un morceau de terre sur le chemin de Gentilly.....$500

Louis P Delachaise à Mme Wm H Pinsegue, un terrain faisant face à Avenue Louisiane, dans l'îlot compris entre l'Avenue Louisiane, les rues Delachaise, Jersey et Chippewa.....$810

Mme Geo W Butler et al à Hy Rice, un terrain et batisses, faisant face à la rue Ste Marie, dans l'îlot compris entre les rues Ste Marie, Annonciation, Laurel et St André.....$1000

Odile Catherine Orfila et Francisco Orfila, un terrain et batisses, faisant face à la rue Craps, dans l'îlot compris entre les rues Craps, Amour, St Antoine et Desire.....$1000

Paragraphes.—Le steamer senegalais "Teddington," capitaine John Ratter, est arrivé, à son quai, hier matin. Il nous apporte 2,000 boucauts de sucre raffiné de Cardenas et 615 vessant de la Havane.

Le steamer "Lucy P. Miller," capitaine A. P. Deane, a été inscrit, hier matin, au Bureau de Santé. Il est arrivé de Port Antonio, Jamaïque. Sa cargaison se compose de 6,500 régimes de bananes, 9,000 cocos; 2,000 régimes de figues bananes et mêtres fruits.

—Des voleurs se sont introduits chez M. Lallemant, marchand de linge fait et de bijoux au No 32 de la rue du Bassin, et ont emporté des bijoux évalués à quinze piastres. M. Lallemant, lui a vu et pressenvie; mais n'a pas pu les arrêter. Il dit pouvoir les reconnaître.

—Les résidents du coin des rues Jackson et Dryades se plaignent d'une maison vide, située à cette conséquence, et où se rassemblent des jeunes gens et des enfants, qui tous les jours y font un bruit infernal.

—Hy. Graham, jeune nègre de dix-neuf ans, est entré dans la cour de la résidence de M. John Chaffe, à Pencourgaupa Deutzbuse et Chestnut; il y a enlevé un pantalon d'un balcon et une demeure de jalousie, près de la cuisine. Au moment où il sautait de la cour, il a été vu par Eugène Rey, 9, employé chez M. Chaffe. Rey, a averti quelques officier de police; il en a rencontré un et cela dans rues Prytania et Philippe et lui a dit que Graham avait fait un vol chez M. Chaffe et s'était chargé dans un "car" de la rue Prytania; l'agent et Rey sont entrés dans le même "car" qui est passé et est été jusqu'à la rue du Canal, et le "driver" du "car" nous lequel Graham s'était embarqué leur a dit que ce dernier était descendu en route. Rey et l'officier se sont aussitôt dirigés dans un "car," à Passeingare Delord et Camp Rues a vu Graham qui venait de sorti opposé; il en a informé l'agent qui a arrêté le mulâtre en cas. Graham, en reconnaissant Rey et voyant un officier de police à son côté, s'est mis à courir dans la direction de la rue Carondelet. On n'est qu'en coin des rues St-Joseph et Carondelet qu'on a réuni à l'arrêter. Il est immédiat à la station de premier passant.

—Le vent a renversé la cheminée de la résidence de M. J. Bertaud, au coin des rues Thalie et Berrendo; heureusement personne n'a été blessé.

—La police n'a pu savoir qui avait déchargé une arme, hier matin, à une heure, à l'enseigne Soiree et Peuple.

—A la section B, [juge Lusenberg] de la cour criminelle de district, le ministère public a renoncé à la poursuite de Varie Stevens, accusé de faux.

Le jugement de Waldemar Bille, prévenu de faux, a été remis sans fixation de date.

Le petit juri du mois de mai a été déchargé.

—Hier soir, à onze heures et demie, Marie Lee et Henriette Oliver—toutes deux de couleur—se sont battues au bal de Matrango, à l'encoignure Bassin et Poydras; elles ont été arrêtées.

—York Austin, a, employé sur le steamer "Driscoverer", amarré au pied de la rue Jefferson, a été grièvement blessé par un arc-boutant qui lui est tombé sur la tête. On l'a transporté à l'hôpital.

—Auguste Sonder, petit garçon de sept ans, demeurant dans la rue Enghien, entre Moreau et Victoire, jouait, hier, à deux heures de l'après-midi, sur un radeau, dans le fleuve, au pied de la rue Enghien. Il est tombé à l'eau et s'est noyé.

Institution de Mme Curto.

Première soirée musicale et littéraire.

Connaissez-vous Mme Curto? une jeune femme d'une énergie indomptable, d'une dévorante activité, aussi instruite qu'intelligente. Institutrice habile avant son mariage avec le maestro Curto, la durant des temps lui a suggéré, il y a de cela quinze à dix-huit mois, l'idée de monter une institution; et, soutenue autant par son courage que par son intelligence, elle a mené les choses bon train et vite fait prospérer son établissement naissant. Hier soir, elle donnait au public un premier échantillon des petits talents de ses élèves. Vous n'imaginez pas la foule qui remplissait la Salle Grunewald. On en fit ces au concert d'une virtuose célèbre. Il s'agissait tout simplement d'artistes dont l'âge varie de 7 à 15 ans, lesquels ont, nous vous le déclarons, fait honneur à leurs deux brillant jeune professeur.

Voici comment Mme Curto entend l'éducation des jeunes filles:

D'abord instruction littéraire, en anglais et français, et tout ce qui s'enseigne en pant s'enseigner dans les deux langues.

Puis ce suivent, arts d'agrément, tels que travaux de fantaisie et musique; car, en fait d'éducation féminine, ce qui passe ailleurs pour superflu est souvent plus nécessaire que le reste.

Pour les travaux de fantaisie, Mme Curto a ses doigts de fée; pour la musique, son mari; et soyez persuadé que tout le monde connaît merveilleusement le solfège.

Nous avons entendu d'excellentes récitations par trois ou quatre petites bonshommes qui ne sont fait applaudir à tout rompre, et par de charmantes jeunes filles qui ont fait preuve de beaucoup d'intelligence et d'une grande facilité de diction.

Deux ou trois scènes des *Femmes savantes* de Molière (de la poésie, s'il vous plaît), ont été très habilement interprétées, ainsi que la comédie intitulée *Testament de Mme Futureal*.

Citons encore le grand air du *Barbier de Séville* brillamment exécuté par Mlle C. Bowman, la *Bataillère* par Mlle C. Prechon, un air du *Trouvère* par Mlle N. Trequino, *Willikin a mis sf Ribbons* par Mlle F Collins, l'héroïne de cette charmante soirée, qui a été couronnée et fêtée comme une reine par ses jeunes camarades.

Programme:

Adresse	A Conant
Gouvernement de la reine des fleurs.	
Barbier de Séville	Mlle C. Bowman
Récitation	A Conant
La Bataillère	G Prechon
Récitation	L Delacroix
Trouvere	N Trequino
Récitation	F Collins
Récitation	M Morel
Ballade domestique	J Collins
Récitation	G Prechon
Récitation	M Gravis
Récitation	E Sarpy

Chœur.

Récitation	J Prevost
Récitation	J Rimbaldi
Chant	M Adams
Récitation—Molière	Miles L Boisson, P Collins, G Prechon, J Livaudais
La marquise de Cadedis	A Mallard
Récitation	M Gravis
Chant	Mlle Magner
Récitation	A Conant
Les compliments de Norambelle, M et M Tequino	
Récitation	F Collins

Chaperon Rouge.

Mon bon ange	V Mallour
Le testament de Mme Pasaral.	
Comédie.	

Et maintenant, en aperçevant, au milieu de ces enfants, et dirigeant leurs chants, cet excellent professeur plein de cœur et de talent, qui a conscacré, avec conscience et habileté, tant d'années à l'éducation musicale de nos femmes et de nos enfants, on qui n'y a pas trouvé la fortune, nous nous prenions à rêver; et nous nous demandions s'il n'était pas temps de donner à cet artiste qui a rendu ici tant de services, qui a trop souvent travaillé pour la gloire, comme on dit, et fait bataillier, pour la plus grande part, leurs premiers succès, la place d'une chanteuse, joyeusant aujourd'hui d'une célébrité—un témoignage térieur d'estime — pourquoi pas de reconnaissance?

—Le Parlement allemand s'est ajourné jusqu'au 6 juin.

La *Gazette de Cologne* annonce que l'on procède à l'armement des forts de Deutz, situés sur la rive droite du Rhin, en face de Cologne. Ceux de la rive gauche sont armés depuis l'année dernière. On travaille activement à l'achèvement des fortifications des deux côtés du fleuve.

L'empereur Guillaume a reçu en audience privée le général d'Alvase, ancien aide-de-camp du maréchal de Mac-Mahon.

Aucune amélioration ne s'est produite dans l'état de M. de Bismarck. Les douleurs rhumatismales se sont localisées et ont leur siège à la tête. Le chancelier souffre toujours beaucoup de la névralgie faciale.

Une réunion de 3 à 4,000 personnes a eu lieu à Berlin pour protester par une pétition des *socialistes chrétiens*, demandant les points suivants:

1° Réduction légale de la journée de travail à neuf heures.

2° Suppression du travail des dimanches et fêtes, excepté pour le cas où il y a danger mortel.

3° Suppression du travail des prisons et des maisons de correction.

4° Réduction du travail de la femme dans l'industrie.

5° Interdiction du travail des enfants au-dessous de quatorze ans.

6° Inspection plus sévère des fabriques au point de vue hygiénique et moral.

7° Extension des pénalités édictées par la loi sur les accidents.

L'assemblée, fort tumultueuse, a été dissoute par la police en vertu de la loi sur les socialistes, sans avoir pris aucune décision.

—Beaucoup de journaux ont signalé la publication, par une revue, de six fables inédites de La Fontaine. Cette revue annonce, naturellement, que c'est pour cela que M. Louis Ménard a attribué ces fables à notre grand fabuliste. L'erreur serait, du reste, assez explicable: les corrections du manuscrit sont de la main même de la Fontaine.

De là à mettre en doute des fables, qui, par l'ingénuité, le tour de phrase, une certaine bonhomie naïveuse, ressemblent aux autres œuvres du maître, il n'y avait qu'un pas, que M. L. Ménard s'est laissé aller à franchir. Or, ces fables seraient, dit-on, à prendre (nous lisons mêmes mots), de M. de Villedieu. Elles ont été imprimées en 1670, époque où vivait La Fontaine.

—Le président du Conseil municipal de Paris, dit le *Paris*, s'est rendu auprès du Président de la République, pour lui demander s'il voudrait bien présider à l'inauguration du nouvel Hôtel-de-Ville. Après avoir remercié M. Sengnes, M. Grévy a dit qu'il ne pouvait, dès maintenant, lui donner une réponse affirmative.

Le conseil des ministres aurait prochainement appelé à examiner les conditions dans lesquelles le gouvernement prendra part à l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

—Les travaux de commence adoptés par le Sénat ayant été ratifiés par les paiements correspondants sont, dès maintenant, en vigueur, et des ordres ont été donnés pour que, la nuit dernière, à minuit, à tous les bureaux de douane, les nouveaux tarifs fussent mis en vigueur, tels qu'ils existaient des traités avec la Suisse, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, le Portugal et la Suède et Norwège.

L'Autriche-Hongrie, en vertu d'une loi spéciale, bénéficie des mêmes tarifs; l'Allemagne également, en vertu de l'article II du traité de Francfort, et l'Angleterre, en vertu de la loi du 27 février 1882.

Le Sénat des Pays-Bas ayant rejeté le traité, les tarifs généraux sont appliqués à cette puissance.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Interpellations à la Chambre des Députés sur la question égyptienne.

Paris, 1.—M. de Freycinet a répondu aux interpellations sur la question égyptienne. Il a défendu la politique qui consiste à s'en rapporter à la décision du concert européen. Tout autre expédient conduirait dans des aventures dangereuses.

L'idée d'une intervention militaire française n'est jamais entrée dans les plans du cabinet.

M. Gambetta a demandé quelle serait la conduite du gouvernement, si la conférence ne tenait aucun compte de ses propositions.

M. de Freycinet a répondu que si quelqu'un pensait que la France dût entreprendre une expédition militaire, il faisait la Chambre juge de cette politique et décider entr'elle et celle du Cabinet.

M. Gambetta a répondu qu'il ne pouvait, sans protester, s'abstenir de dire que la France ne devrait en aucun cas intervenir.

M. de Freycinet a répliqué que ce qu'il avait voulu dire, c'est que la France ne consentirait jamais à trancher la question égyptienne d'elle-même et par une entreprise isolée.

Par une pareille déclaration faite à Favance, dit M. Gambetta, la France révèle à l'Europe le secret de sa faiblesse.

M. De Freycinet a alors donné sur les objets de la conférence les mêmes explications qui ont été données au Parlement anglais.

L'ordre du jour pur et simple a été demandé par M. Clemenceau.

Il a été rejeté par une majorité de 323 contre 176.

Un autre du jour exprimant la confiance dans le gouvernement a été adopté à une majorité de 398 contre 70.

Rôle de l'Italie dans l'intervention en Egypte.

Londres, 1er juin—Le correspondant du Times à Berlin a eu une conversation sur la question égyptienne avec un homme politique qui est en ce sujet les confidences de hauts personnages. Suivant lui, il y a lieu de croire que l'Autriche est en faveur d'une invitation à envoyer à l'Italie du fournir des troupes pour aider à établir l'ordre en Egypte. L'Autriche encouragerait le désir de l'Allemagne, et bien certainement la Russie préférera l'action de l'Italie au mandat que l'Europe donnerait à l'Angleterre d'occuper l'Egypte.

Départ du commissaire turc pour l'Egypte.

Le Caire, 1—Le Khédive a reçu un télégramme de son agent à Constantinople. Le commissaire turc doit partir demain, avec attendre la conférence.

La conférence des puissances à Constantinople.

Londres, 1er juin—Le Times, dans son éditorial, dit:

Hier, le cabinet français a regardé, et l'Angleterre a accepté l'idée de demander une conférence des puissances et de la Turquie à Constantinople, pour régler la question égyptienne sur la base du statu quo, à savoir: le maintien de la souveraineté du sultan, de la situation du khédive, de liberté de l'Egypte, telle qu'elle a été garantie par les firmans ainsi que du développement des institutions de ce pays et de l'exécution des conventions internationales.

Un discours de Sexton.

Londres, 1.—M. Sexton, parlant à ses constituants hier soir a dit: Le mouvement agraire a arraché la loi des terres à des législateurs obstinés et ignorants.

Il a condamné le bill de répression à propos de la classe relative aux étrangers. Il s'est demandé si l'Angleterre et les Etats-Unis étaient si étroitement unis qu'en éprouvât le besoin de les divorce.

Le parti irlandais sait qu'il est de son devoir de faire une vive opposition à ce bill, le triomphe du mouvement des terres est certain dans une année ou deux. Il était plus que jamais se rallier autour de M. Parnell qui a été attaqué violemment pour avoir écrit, de la prison de Kilmainham, une lettre dans le but de mettre un terme aux divisions.

Les puissances européennes soutiennent l'Angleterre et la France.

Londres, 1.—Une dépêche de Constantinople au Times dit que les représentants de l'Allemagne, d'Autriche, Italie et Russie sont alliés à La Porte et ont appuyé les démarches faites par l'Angleterre et la France en faveur du maintien du Khédive et pour l'avoi d'un ordre de la Porte aux fonctionnaires de se rendre à Constantinople.

Cette nouvelle a produit un bon effet. Arabi Pacha ne peut pas plus longtemps résister à la pression des puissances.

Invitation à la conférence.

Vienne, 1er juin—Une invitation à la conférence qui doit avoir lieu à Constantinople, est arrivée au cabinet autrichien.

Le fénianisme américain.

Londres, 1er—M. Norwood, ex-maire de Liverpool, écrit au Times que ses espérances, pendant le dernier mouvement féinian l'a convaincu que les outrages en Irlande sont perpétrés par les mercenaires d'un petit noyau de Nlle-Orléans. Pour d'un déblin, la coopération de l'Amérique est indispensable, on ne peut l'obtenir qu'en démontrant que ces conspirateurs sont une organisation distincte des nationalistes irlandais. L'Angleterre a le droit de demander à l'Amérique d'étouffer le fénianisme dans son berceau.

La question égyptienne à la Chambre des Communes.

Londres, 1.—Ce soir, à la Chambre des Communes, sir Ch. Dilke a dit que le gouvernement, à la suggestion de la France, avait consenti à inviter les autres puissances à une conférence pour régler la question égyptienne sur la base du statu quo.

Il a dit qu'on avait déjà proposé quelque chose de semblable à la France.

On peut objecter que la conférence peut retarder le dénouement. Le gouvernement pense autrement, que le dénouement sera hâté par ce moyen.

On a suggéré au sultan que l'on souhaitait voir flotter le pavillon turc dans les eaux égyptiennes pour y transporter les commissaires.

L'amiral Seymour a reçu ordre de protéger le canal de Suez.

M. Gladstone a ajouté qu'il ne croyait que l'on fut obligé pour le moment de faire débarquer des troupes.

M. Gladstone a dit que ce qu'il y avait le plus à redouter pour les résidents européens en Egypte, c'était une intervention militaire européenne. Il ne voyait pas pour lui qu'il y eut à redouter pour le moment la nécessité d'une descente des troupes à terre.

Le gouvernement se considérait obligé de soutenir le khédive actuel.

Il était à craindre qu'une intervention par l'Europe ait lieu de l'être par la Turquie également la fanatisme. Rien ne pouvait, dans ce cas, assurer la vie des résidents européens et du khédive.

Le bruit de l'envoi des troupes de l'Inde en Egypte était sans fondement.

M. Dilke a dit qu'il y avait des encombrements sérieux au nord et au sud du canal de Suez. On n'avait pas encore décidé qui présiderait la conférence. Le turquie avait été invitée à y participer.

Le gouvernement a reçu, aujourd'hui, des notes qui attestent que la plus parfaite concorde règne entre les deux puissances.

M. Gladstone a dit qu'il avait reçu un télégramme qui annonce que Arabi Pacha avait complètement joué le manque et s'efforcerait de disposer Tewfik Pacha pour mettre Hallu Pacha à sa place.

M. Gladstone a dit qu'il ne pouvait savoir la khédive actuel parcequ, jusqu'ici, il s'était conduit avec honneur et bonne foi.

M. Ashwood Bartlett a demandé si l'on ferait exécuter les décisions de la conférence par la force des armes.

Sir Ch. Dilke a répondu que cette question serait résolue par la conférence elle-même.

Chambre des Lords.

A la Chambre des Lords, le marquis de Salisbury a dit qu'il avait reçu la nouvelle que 600 soldats étaient occupés à élever des ouvrages en terre autour d'Alexandrie, et que le gouvernement ne pouvait rien faire pour les empêcher d'intervenir.

Il ne pouvait pas non plus empêcher l'envoi d'une force navale pour protéger les vies européennes.

Lord Granville a répondu que le gouvernement ne pouvait rien faire pour empêcher l'envoi de troupes turques.

Il était à craindre qu'une intervention militaire européenne ne fit naître des troubles dans toute l'Egypte.

Il ne pouvait pas dire si le gouvernement avait reçu la nouvelle que 600 soldats étaient occupés à élever des ouvrages.

Il a ajouté qu'il ne pouvait pas dire si le gouvernement avait reçu la nouvelle que Arabi Pacha avait complètement joué le manque et s'efforcerait de disposer Tewfik Pacha pour mettre Hallu Pacha à sa place.

Il a dit qu'il ne pouvait pas dire si le gouvernement avait reçu la nouvelle que Arabi Pacha avait complètement joué le manque et s'efforcerait de disposer Tewfik Pacha pour mettre Hallu Pacha à sa place.

Il a dit qu'il ne pouvait pas dire si le gouvernement avait reçu la nouvelle que Arabi Pacha avait complètement joué le manque et s'efforcerait de disposer Tewfik Pacha pour mettre Hallu Pacha à sa place.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Plusieurs rapports sont lus, l'un en faveur d'un édifice public à Lynchburg; l'autre pour mettre les cartes postales dans une enveloppe flexible.

Le Sénat adopte le bill stipulant le remboursement des orphelins Creeks.

M. Allison rapporte le bill qui prolonge les chartes des banques nationales.

—Renvoyé à l'impression avec les amendements Beck, Allison et Sherman.

M. Logan rapporte le bill d'allocation de l'armée avec amendements pour rendre la mise en retraite de tout officier ayant servi 40 ans, avec son consentement, et obligatoire pour tout officier âgé de 62 ans.

MM. Sayard, Ingalls, et autres parlent sur le bill.

M. Butler annonce qu'il présentera un amendement pour excepter de ce bill les généraux Sherman, Sheridan, Hancock et Howard.

M. Meyers annonce qu'il demandera le retrait de cette clause du bill.

Le sénat s'ajourne.

Chambre.

M. Kelly veut présenter un rapport du comité des voies et moyens, et M. Page en un autre rapport sur le bill des allocations des rivières et ports; mais M. Randall s'y oppose.

La Chambre passe à la discussion sur l'émission commune de la Floride—affaire Bisbee contre Finlay.

M. Ramsey annonce qu'il demandera, ce soir, la question préalable.

M. Boltshoover parle en faveur du représentant qui possède actuellement le siège, ainsi que M. Jones, du Texas.

La question préalable est adoptée et M. Bisbee est exclu. Pendant qu'il parle, la Chambre s'ajourne à 5 heures.

Séance du soir.

M. Bisbee fait son discours en déclarant qu'il a droit au siège.

Vient le vote: 141 pour, 9 contre. Ont voté contre: MM. Barrows, Ford, Rice et Hamilton, du Missouri, Jones, du Texas, Hardenberg, de New Jersey, Felheusen et Paul, de la Virginie, et Holman, de l'Indiana.

M. Bisbee prête serment.

M. Page fait le rapport sur le comité des rivières et ports—Renvoyé à l'impression.

M. Hamilton appelle l'affaire de l'élection contestée du 5me district de l'Alabama. Lowe contre Wheeler.

M. Wheeler, demande à exposer l'affaire: 28 jours après l'impression des pièces, il a été appelé devant le comité qui l'a renvoyé en sous-comité dont le siège a été transporté dans l'intérieur. Il vient n'a pu parler que 7 minutes. On veut maintenant faire décider l'affaire le jour même où le rapport a été imprimé.

Sur trois membres qui deva